

Nombre de délégués en exercice :	20
Nombre de délégués présents :	16
Nombre de votants :	17
Nombre de pouvoirs :	1

L'an deux mille quatorze et le 10 juin à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 03 juin 2014, s'est réuni à l'UIOM d'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

Étaient présents : Madame Jeanine VIVIER, Messieurs Bernard ROUGE, Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, André LAURENT, Jean-Pierre AOUT, Daniel ESCURAT, Jean BILOTTA, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Philippe JENTY, Henri GRANET, Jean-François LOGE, Hervé GOUTILLE, Jean-Marie FREYSSELINE, Jean-François LABBAT.

Absents excusés : Madame France ROUHAUD, Messieurs Gérard FAISY, Michel SAUGERAS, Bernard MIEL, Xavier GRUAT.

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le comité syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.

➤ ➤ ➤

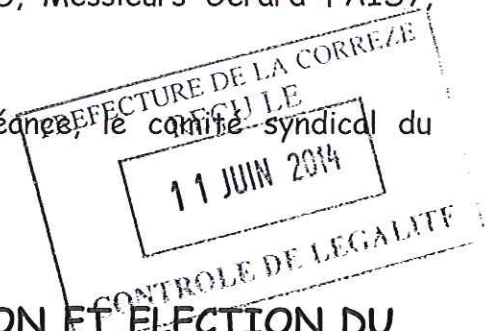
OBJET : N°2014/06/02 : COMPOSITION ET ELECTION DU BUREAU

Rapporteur : Monsieur Marc CHATEL

Après le renouvellement des organes délibérants des E.P.C.I. membres, il appartient au Comité Syndical du SYTTOM 19 de procéder à l'élection du Bureau, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Selon l'article 7 des statuts du SYTTOM 19, le bureau est composé comme suit :

- Le président ;
- 3 vice-présidents ;
- 2 secrétaires membres ;
- 5 membres.



Suite à l'élection du Président, il appartient au Comité Syndical de procéder à l'élection du Bureau, conformément aux articles L 5211-1, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a été procédé à l'élection :

- **1^{er} Vice-président**, une seule candidature enregistrée :
Monsieur Daniel ESCURAT, délégué du SIRTOM d'USSEL, élu à l'unanimité ;
- **2^{ème} vice-président**, une seule candidature enregistrée :
Monsieur Jean-Marie FREYSSELINE, délégué de TULLE AGGLO, élu à l'unanimité ;
- **3^{ème} vice-président**, une seule candidature enregistrée :
Monsieur Francis HOURTOULLE, délégué du SICRA d'ARGENTAT, élu à l'unanimité ;
- **2 secrétaires membres**, 2 candidatures ont été enregistrées :
 - Monsieur Michel PLAZANET, délégué du SIRTOM DE BRIVE ;
 - Monsieur André LAURENT, Président du SIRTOM d'EGLETONS
- **5 membres**, 5 candidatures ont été enregistrées :
 - Monsieur Henri GRANET, Président du SIVOM de la COURTINE ;
 - Monsieur Philippe JENTY, Président du SIRTOM de TREIGNAC ;
 - Monsieur Jean-François LABBAT, délégué de TULLE AGGLO ;
 - Monsieur Bernard ROUGE, délégué de la Communauté de Communes d'EYGURANDE ;
 - Monsieur Hervé GOUTILLE, délégué du SYSTEM de BORT ARTENSE.

Les candidats ci-dessus sont tous élus membres du bureau du SYTOM 19 à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
A Rosiers d'Egletons, le 10 juin 2014

Le Président,



Marc CHATEL

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 11/06/2014 et publication ou notification du 11/06/2014

